

Bordereau attestant l'exactitude des informations - PONTOISE - 7802 - Documents comptables
(B-S) - Dépôt le 29/07/2025 - 16563 - 2001 B 00979 - 437 667 033 - A G AUTO

29 AOÛT 2025



N° 11084 * 26

Formulaire obligatoire
(art. 223 du Code général des impôts)N° 2065-SD
(2025)

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Timbre à date du service

Exercice ouvert le 01.01.2024 et clos le : 31.12.2024 Régime simplifié d'imposition ☒
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe ☐
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre ☐
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case ☐

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société:

SARL AG AUTO

SIRET : 43766703300017

le téléphone :

Adresse du principal établissement:

88, Rue de Paris

95500

GONESSE

88 rue de Paris

Adresse du siège social:

95500 GONESSE

Ancienne adresse en cas de changement:

FR

REGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires. (art. 223 A à U du CGI)

- Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

- Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère :

N° SIRET

B ACTIVITE

Activités exercées MECANIQUE AUTO, LOCATION, TOLERIE. PEINTURE AUTO..

Si vous avez changé d'activité, cochez la case ☐

C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)

1 Résultat fiscal

Bénéfice imposable au taux normal

Déficit

Bénéfice imposable à 15 %

9 874

Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %

2 Plus-values

PV à long terme imposables à 15 %

PV à long terme imposables à 19 %

PV exonérées

Autres PV imposables à 19 %

PV à long terme imposables à 0 %

art. 238 quindecies

3 Abattements sur le bénéfice et exonérations

Entreprises nouvelles, art. 44 sexies



Jeunes entreprises innovantes art. 44 sexies-0 A



Zone de restructuration de la défense, art. 44 tendecies



Zone de revitalisation rurale, art. 44 quindecies



France ruralités revitalisation (FRR),



Zones franches d'activités nouvelle génération



Zone de développement prioritaire,



Bassins d'emploi à redynamiser



art. 44 quindecies A



art. 44 quaterdecies



art. 44 septdecies



(art. 44 duodecies)



Bassins urbains à dynamiser (BUD),



Zone franche Urbaine - Territoire entrepreneur art. 44 octies A



Sociétés d'investissements immobiliers cotées



Autres dispositifs



art. 44 sexdecies

Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)

3 713

Plus-values exonérées relevant du taux à 15 %

4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W du CGI (cocher la case) ☐

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts

2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un État étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet État, territoire ou collectivité.

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)

Recettes nettes soumises à la contribution 2,50 %

F COMPTABILITE INFORMATISEE

L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?

OUI

X

NON

Si oui, indication du logiciel utilisé

INFORCE Expert

Vous devez obligatoirement souscrire votre déclaration n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr.

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable :

Nom et adresse du conseil :

MR

Pierre MABOUNDOU

Expert Comptable CAC

0149450021

9/11, avenue Michelet

93400

SAINT OUE

FR

Visa : OGA/OMGA

Viseur conventionné

Examen de conformité fiscale (ECF)

Nom et adresse du prestataire :

Nom et adresse :

N° d'agrément du CGA,

de l'OMGA ou du viseur ou certificateur conventionné

SIREN : 379248842

Identité du déclarant

Date : 27.03.2025

Lieu : GONESSE

Qualité et nom du signataire

MR SEMINOR GABRIEL
GERANT

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

2/4

N° 2065 bis -SD

(2025)

Formulaire obligatoire
(art. 223 du Code général des impôts)

ANNEXE À LA DÉCLARATION N° 2065-SD

G RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS			
Montant global brut des distributions ❶	payées par la société elle-même (a)	payées par un établissement chargé du service des titres (b)	
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s) ❷		(c)	
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées		(d)	
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus ❸		(e)	
		(f)	
		(g)	
		(h)	
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI ❹		(i)	
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI		(j)	
Montant des revenus répartis ❺		total (a à h)	

H RÉMUNÉRATIONS NETTES VERSÉES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)							
Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-3 à 6 ann. III au CGI) : - SARL - tous les associés ; - SCA - associés gérants ; - SNC ou SCS - associés en nom ou commandités ; - SEP et sté de copropriétaires de navires - associés, gérants ou coparticipants.	Pour les SARL	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col. 1, à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.					
	Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit	Année au cours de laquelle le versement a été effectué	Montant des sommes versées :				
			à titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6	
				Indemnités forfaitaires	Rembour-sements	Indemnités forfaitaires	Rembour-sements
1	2	3	4	5	6	7	8
MR SEMINOR GABRIEL GERANT	50	2024	21 273				

I DIVERS
NOM ET ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE DU FOND (en cas de gérance libre)
ADRESSES DES AUTRES ÉTABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

J CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION					
RÉMUNÉRATIONS		MOINS-VALUES À LONG TERME IMPOSÉES À 0 %, 15 % ou 19 %			
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DSN et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés ❶	62 344		0 %	15 %	19 %
		MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice			
		MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice			
		MVLT réalisée au cours de l'exercice			
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages ❷		MVLT restant à reporter			

K CADRE NE CONCERNANT QUE LES ORGANISMES BÉNÉFICIAIRES DE DONS (article 222 bis du CGI)	
Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus, attestations ou tous autres documents et perçus au titre de l'exercice	
Nombre de reçus, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice	



Désignation de l'entreprise										SARL AG AUTO										Néant ☐ *																			
Adresse de l'entreprise										88,Rue de Paris 95500 GONESSE																													
SIRET										4 3 7 6 6 7 0 3 3 0 0 0 1 7																													
Durée de l'exercice en nombre de mois*										12										Durée de l'exercice précédent* 12																			
																				Exercice N clos le 31.12.2024																			
ACTIF										Brut 1										Amortissements-Provisions 2										Net 3									
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial*		010				012																															
		Autres*		014				016																															
	Immobilisations corporelles*		028		55 266		030		55 266		0																												
	Immobilisations financières* (1)		040		977		042				977																												
	Total I (5)		044		56 243		048		55 266		977																												
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production*		050				052																															
		Marchandises*		060		80 437		062				80 437																											
	Avances et acomptes versés sur commandes		064				066																																
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés*		068		9 636		070				9 636																											
		Autres* (3)		072		712		074				712																											
	Valeurs mobilières de placement		080				082																																
	Disponibilités		084		12 164		086				12 164																												
	Charges constatées d'avance*		092				094																																
	Total II		096		102 949		098				102 949																												
	Total général (I + II)		110		159 192		112		55 266		103 926																												
PASSIF										Exercice N NET 1																													
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel*		120		7 622																																		
	Écarts de réévaluation		124																																				
	Réserve légale		126		762																																		
	Réserves réglementées*		130																																				
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * 131)		132		15 051																																		
	Report à nouveau		134		12 912																																		
	Résultat de l'exercice		136		11 947																																		
	Subventions d'investissement		137																																				
	Provisions réglementées		140																																				
	Total I		142		48 294																																		
Provisions pour risques et charges		Total II		154																																			
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées		156																																				
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		164		1 000																																		
	Fournisseurs et comptes rattachés*		166		4 381																																		
	Dettes fiscales et sociales (dont montant de la TVA 169 5 365)		172		16 662																																		
	Comptes courants d'associés		173		33 589																																		
	Autres dettes		175																																				
	Produits constatés d'avance		174																																				
	Total III		176		55 632																																		
Total général (I + II + III)		180		103 926																																			
RENVIS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an	195																																
	(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice*	182																																
	(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199			Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice*	184																																

②

COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2033-B-SD 2025

Formulaire obligatoire (article 302 septies A-bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise SARL AG AUTO		Néant ☐ *		
A - RÉSULTAT COMPTABLE		Formulaire déposé au titre de l'IR 018		Exercice N clos le 31.12.2024		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*			210		
	Production vendue	{ biens services* }	dont export et livraisons intracommunautaires	215		
				217		
				218	127 397	
	Production stockée*	(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)		222		
	Production immobilisée*			224		
	Subventions d'exploitation reçues			226		
Autres produits			230	76		
Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)				232	127 473	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)			234	27 452	
	Variation de stock (marchandises)*			236	(38 281)	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)			238		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement)*			240		
	Autres charges externes* :	(dont crédit bail : - mobilier : - immobilier :)		242	48 489	
	Impôts, taxes et versements assimilés	(dont taxe professionnelle CFE et CVAE*)		243	3 620	
	Rémunérations du personnel*			250	62 343	
	Charges sociales (cf. renvoi 380)			252	14 929	
	Dotations aux amortissements*	(dont amortissement du fonds de commerce en application de l'article 39, 1-2°, al.3 du CGI)		255		
	Dotations aux provisions			256		
	Autres charges	{ dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger* dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles }	259		262	72
			260			
	Total des charges d'exploitation (II)				264	118 990
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						
Produits financiers (III)		280		Charges financières (V)		
Produits exceptionnels (IV)				294		
Charges exceptionnelles (VI)	{ dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies) dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D) }	347		290	6 862	
		348		300	1 917	
Impôts sur les bénéfices* (VII)				306	1 481	
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)						
				310	11 947	
B - RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col.1, le déficit comptable col.2		312	11 947	
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*			316		
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles			318		
	Provisions non déductibles*			322		
	Impôts et taxes non déductibles* (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)			324	1 481	
	Divers* , dont intérêts excédentaires des cpts-cts d'associés	247		330	529	
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option	Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)	248		251	
			249			
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			998		
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			999			
Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				997		
Déductions	Entreprise nouvelle (44 sexies)	986		ZFU-TE (44 octies et octies A)	987	
				JEI (44 sexies A)	989	
	ZRD (44 terdecies)	127		ZRR (44 quindecies)	138	
	Bassins d'emploi à redynamiser (44 duodecies)	991		France ruralités revitalisation (FRR) (44 quindecies A)	181	
	ZFANG (44 quaterdecies)	345		Investissements et souscription outre-mer	344	
	BUD (44 sexdecies)	992		Zone de développement prioritaire (44 septdecies)	993	
	Dont divers	Créance due au report en arrière du déficit			346	
		Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies)			655	
		Déduction exceptionnelle (art. 39 decies A)			643	
		Déduction exceptionnelle (art. 39 decies B)			645	
		Déduction exceptionnelle (art. 39 decies C)			647	
		Déduction exceptionnelle (art. 39 decies D)			648	
		Déduction exceptionnelle simulateur de conduite (art. 39 decies E)			641	
		Déductions exceptionnelles (art. 39 decies F)			990	
		Déduction exceptionnelle (art. 39 decies G)			649	
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS				Bénéfice col.1 / Déficit col.2	352	10 244
Déficit de l'exercice reporté en arrière*				356		
Déficits antérieurs reportables : *				370		
dont imputés sur le résultat :				360	370	
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS				Bénéfice col.1 / Déficit col.2	370	9 874
				372		

RÉINTÉGRATIONS ET DÉDUCTIONS DIVERSES (détail)

RÉINTÉGRATIONS DIVERSES

	Exercice N
Amendes et taxes	529
TOTAL	529

DÉDUCTIONS DIVERSES

	Exercice N
Impôts et taxes non imposables	3 713
TOTAL	3 713

③

IMMOBILISATIONS - AMORTISSEMENTS - PLUS-VALUES - MOINS-VALUES

DGFIP N° 2033-C-SD 2025

Formulaire obligatoire (article 302 Septies A bis du Code général des impôts)										Désignation de l'entreprise : SARL AG AUTO										Néant ☐ *	
I		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *									
		ACTIF IMMOBILISÉ										Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice									
Immobilisations incorporelles		Fonds commercial		400		402		404		406											
		Autres		410		412		414		416											
Immobilisations corporelles		Terrains		420		422		424		426											
		Constructions		430		432		434		436											
		Installations techniques matériel et outillage industriels		440	8 299	442		444		446	8 299										
		Installations générales, agencements aménagements divers		450		452		454		456											
		Matériel de transport		460	44 135	462		464		466	44 135										
		Autres immobilisations corporelles		470	2 832	472		474		476	2 832										
		Immobilisations financières		480	977	482		484		486	977										
TOTAL		490	56 243	492		494		496	56 243												
II		AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice											
		IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES																			
Immobilisations incorporelles		Fonds commercial		495		497		498		499											
		Autres		500		502		504		506											
Immobilisations corporelles		Terrains		510		512		514		516											
		Constructions		520		522		524		526											
		Installations techniques matériel et outillage industriels		530	8 299	532		534		536	8 299										
		Installations générales, agencements, aménagements divers		540		542		544		546											
		Matériel de transport		550	44 135	552		554		556	44 135										
		Autres immobilisations corporelles		560	2 832	562		564		566	2 832										
TOTAL		570	55 266	572		574		576	55 266												
III		PLUS-VALUES, MOINS-VALUES		(19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS, 12,8 % pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)																	
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.		1		2		3		4		5											
		6		7		8		9		10											
Immobilisation	Valeur d'actif *	Amortissements*	Valeur résiduelle	Prix de cession*	Plus ou moins-values																
					Court terme*	Long terme															
						19 %	15 % ou 12,8 %	0 %													
①	②	③	④	⑤	⑥	⑦	⑧														
1																					
2																					
3																					
4																					
5																					
6																					
7																					
8																					
9																					
10																					
TOTAL	578	580	582	584	586	587	589														
Plus-values taxables à 19 % (1)				579	Régularisations	590	594	595													
TOTAL					596	585	597	599													

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT-SD.

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 210 F et 208 C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

Désignation de l'entreprise : SARL AG AUTO										Néant ☐ *	
I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES											
A NATURE DES PROVISIONS			Montant au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice		
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires		600		602		604		606		
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %		601		603		605		607		
	Autres provisions réglementées*		610		612		614		616		
Provisions pour risques et charges			620		622		624		626		
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations		630		632		634		636		
	Sur stocks et en cours		640		642		644		646		
	Sur comptes clients		650		652		654		656		
	Autres provisions pour dépréciation		660		662		664		666		
TOTAL			680		682		684		686		
B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES											
		Dotations		Reprises							
Fonds commercial	681		683								
Autres immobilisations incorporelles	700		705								
Terrains	710		715								
Constructions	720		725								
Inst. techniques mat. et outillage	730		735								
Inst.générales agencements amén. div.	740		745								
Matériel de transport	750		755								
Autres immobilisations corporelles	760		765								
TOTAL		770		775							
C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DEDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT											
(Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)											
1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes										
2											
3											
4											
5											
6											
7											
Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B										780	
II DÉFICITS REPORTABLES											
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)			982	370							
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)		982bis	Nombre d'opérations sur l'exercice (2)		982ter						
Déficits imputés			983	370							
Déficits reportables			984	0							
Déficits de l'exercice			860								
Total des déficits restant à reporter			870	0							
IV DIVERS											
Primes et cotisations complémentaires facultatives		dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin				325			381		
		dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite				327					
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant *		dont montant déductible des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS				326			380		
N° du centre de gestion agréé									388		
Montant de la TVA collectée									374	24 482	
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)									378	13 020	
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant									399		
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice									398		
Montant de l'investissement qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI									397		

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033-D-SD déposé au titre de l'exercice précédent.

(2) Indiquer, sur un feuillet séparé, l'identification, opération par opération, du nom de la société (et son n° SIREN) dont proviennent les déficits et le montant du transfert.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

⑤

DÉTERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTÉE

DGFIP N° 2033-E-SD 2025

Formulaire obligatoire (article 53 A
du code général des impôts).

Désignation de l'entreprise :		SARL AG AUTO		Néant ☒ *	
Exercice ouvert le :		01.01.2024		et clos le : 31.12.2024	
				Durée en nombre de mois 1 2	
DÉCLARATION DES EFFECTIFS					
Effectifs moyens du personnel * :				376	
dont apprentis				657	
dont handicapés				651	
Effectifs affectés à l'activité artisanale				861	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE					
I – Chiffre d'affaires de référence CVAE					
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises				108	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés				118	
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante				119	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges				105	
TOTAL 1				106	
II – Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée					
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun				115	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation				143	
Subventions d'exploitation reçues				113	
Variation positive des stocks				111	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée				116	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation				153	
TOTAL 2				144	
III – Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée (1)					
Achats				121	
Variation négative des stocks				145	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances				125	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois				146	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée				133	
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun				148	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée				128	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois				135	
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisation corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale et courante				150	
TOTAL 3				152	
IV – Valeur ajoutée produite					
Calcul de la Valeur Ajoutée				TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3 137	
V – Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises					
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur le formulaire n° 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires nos 1329-AC et 1329-DEF). Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires nos 1329-AC et 1329-DEF				117	
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE					
Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono établissement au sens de la CVAE (cf notice de la déclaration n° 1330-CVAE-SD), alors compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330-CVAE-SD.					
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractère agricole n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre					
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case				020	
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106) le cas échéant ajusté à 12 mois				022	
Effectifs au sens de la CVAE *				023	
Chiffre d'affaires du groupe économique (entreprises répondant aux conditions de détention fixées à l'article 223 A du CGI)				026	
Période de référence				024	
Date de cessation				186	

© 2025 INFORCE s.a.

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD, au § « Déclaration des effectifs » et dans la notice n° 1330-CVAE-SD, au § « Répartition des salariés »

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)



(1) Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 31.12.2024

SIREN 4 3 7 6 6 7 0 3 3

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SARL AG AUTO

ADRESSE (voie) 88,Rue de Paris

CODE POSTAL 95500 VILLE GONESSE

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	2	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	100
TOTAL DES LIGNES 901 + 903	905	2	TOTAL DES LIGNES 902 + 904	906	100

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) MR Nom de famille SEMINOR Prénom(s) CLAUDE GASTON

Nom d'usage % de détention 50.00 Nb de parts ou actions 50

Naissance : Date 24.04.68 N° Département 97 Commune LE LAMENTIN MART Pays FR

Adresse : N° Voie RUE GEORGES PITARD

Code Postal 95190 Commune GOUSSAINVILLE Pays FR

Titre (2) MR Nom de famille SEMINOR Prénom(s) GABRIEL

Nom d'usage % de détention 50.00 Nb de parts ou actions 50

Naissance : Date 06.12.56 N° Département 97 Commune LAMENTIN Pays

Adresse : N° 05 Voie ALL DANIEL FERRY

Code Postal 95190 Commune GOUSSAINVILLE Pays FR

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

A G Auto

Société à Responsabilité Limitée
Au capital de 7622.45 Euros
Siège Social : 88, Rue de Paris
95500 GONESSE
RCS PONTOISE B 437 667 033

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 30.04.2025

L'An deux mille vingt cinq le trente avril à douze heures, les associés se sont réunis à la demande du gérant en assemblée générale ordinaire conformément à la loi et aux statuts.

Sont présents ou représentés

- Monsieur SEMINOR, Claude, Gaston
.Titulaire de.....50 parts
- Monsieur SEMINOR Gabriel
.Titulaire de.....50 parts

Total des parts présentes où représentées sur les 100 parts de 76.22 euros composant le capital social.

L'assemblée est présidée par Monsieur SEMINOR Gabriel gérant qui constate que les associés présents ou représentés possèdent ensemble 100 parts composant le capital social et que l'assemblée peut valablement délibérer.

Monsieur SEMINOR Gabriel rappelle que l'ordre du jour de la présente réunion est le suivant :

ORDRE DU JOUR

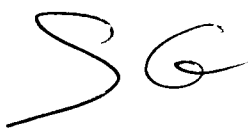
- Approbation des comptes clos le 31.12.2024 et quitus au gérant de sa gestion
- Affectation du résultat de l'exercice 2024

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des membres de l'assemblée :

- L'Inventaire et les comptes annuels arrêtés au 31.12.2024

Le Président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux associés ou tenus au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

L'assemblée lui donne acte de cette déclaration.



Cette discussion terminée, le Président déclare la séance ouverte.

Diverses observations sont échangées puis personne ne demandant la parole, le Président met aux voix les résolutions suivantes à l'ordre du jour.

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale, approuve l'inventaire, et les comptes annuels à savoir le bilan, le compte de résultat, et l'annexe, arrêté le **31 Décembre 2024** tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi les opérations traduites dans ces comptes.

En conséquence, elle donne quitus à la gérance de sa gestion pour l'exercice clos le **31.12.2024**.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité

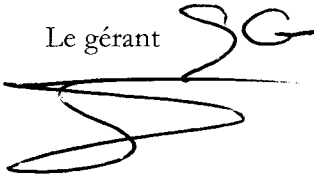
DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le résultat bénéficiaire de l'exercice 2024 qui s'élève à la somme **de +11947.49€** au compte Report à Nouveau créiteur

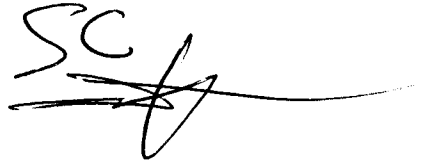
Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès verbal qui après lecture a été signé par la gérant et les associés.

Le gérant

A stylized handwritten signature in black ink, appearing to start with the letters 'SG'.

Les associés

A handwritten signature in black ink, appearing to start with the letters 'SC'.